

# AVIS PUBLIC

**AVIS** est par les présentes donné par le greffier-trésorier adjoint que le Conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine tiendra une réunion extraordinaire, mercredi le 25 mars à 18h30, à l'hôtel de ville de Dolbeau-Mistassini au 1100, boul. Wallberg.

**QUE** les points suivants seront à l'ordre du jour :

- Adoption du cadre d'intervention pour la vitalité du territoire - Fonds régions et ruralité 2025-2028;
- Embauche - remplacement congé de maternité - conseillère en environnement;
- Autorisation de signer la convention d'aide financière dans le cadre du PAPDE, volet 2, du MEIE pour la réalisation d'une étude sur le potentiel énergétique des rejets thermiques;
- Production du rapport d'activités du trésorier 2025 - élections municipales 2025;
- Adoption budget 2025 à 2027 - transport collectif et transport adapté;
- Participation financière à l'entente sectorielle de développement du secteur agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean 2026-2029 et autorisation de signature.

En vertu de l'article 153 du Code municipal du Québec, dans une séance extraordinaire, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation, sauf si consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents.

Donné à Dolbeau-Mistassini, ce dix-huitième jour du mois de mars deux mille vingt-six.



---

Christian Bouchard  
Greffier-trésorier adjoint